

FEUILLETON.

LES BIENFAITS DE L'ÉPARGNE.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE IV.

LE JEUNE MÉNAGE.

Suite.

de l'atelier : en outre, si le travail s'est parfois ralenti, jamais jusqu'à présent M. Durand, notre patron, ne m'a fait perdre une journée ; vous le savez, il dit que "ceux qui se plaignent le plus haut de manquer d'ouvrage sont presque toujours ceux qui en cherchent le moins, ou font leur possible pour n'en pas trouver."

— Calmez-vous, mon jeune ami, je vous accorde vos six jours par semaine, soit vingt quatre jours de travail par mois, tout déduit : est-ce votre compte et êtes-vous satisfait ?

— Oui, dit Charles : et maintenant que notre recette est établie, passons à la dépense.

— Comment ! notre recette est établie ! s'écria Louise : et moi ? Est-ce que tu ne me comptes pas pour subvenir aux besoins de la famille ? Tu ne veux donc pas que j'apporte aussi ma part ? J'entends que tu inscribes deux francs cinquante centimes par jour pour moi : tu sais bien que c'est mon gain du mois dernier. Je dis donc vingt-quatre jours à deux francs cinquante : total soixante francs par mois.

— A mon tour, interrompit Charles, je t'arrête ici. Tu comprends bien que mon intention n'est pas de te laisser rivée sans relâche à la besogne. Jusqu'à présent nous avons eu mille dépenses imprévues, et tu étais si joyeuse de compléter peu à peu notre mobilier, que je t'ai laissée faire : mais, lorsque notre existence sera réglée et notre installation entièrement terminée,

j'espère bien que tu ne sera pas condamnée au travail forcé. Faire ton ménage, tes petites affaires de maison, et ensuite te courber sur ta couture jusqu'à onze heures ou minuit, ce n'est pas une existence pour une femme.

— Tu n'est pas juste, répondit Louise : je puis le dire, puisque nous parlons devant un vieil ami. C'est vrai, j'ai bien travaillé, mais sans aucune fatigue : rappelle-toi que le soir tu me faisais de bonnes lectures, si intéressantes, que les heures s'envoaient rapidement : puis tu étais près de moi, et de temps en temps tu t'interrompais pour faire des réflexions dont j'admire toujours la justesse. Voyons, père Vincent, n'est-ce pas que j'ai raison ?

— C'est grave, c'est très grave, répondit ce dernier en dissimulant sa satisfaction intérieure ; vous voulez mon avis ? eh bien, je trouve que vous avez tort et raison tous les deux.

Je reconnais que, dans le ménage, la mère de famille ne devrait avoir à s'occuper que de la maison ; il y a tant de choses à faire ! Vous verrez, lorsque les marmots seront venus : raccommoder les effets, blanchir le linge de tout le monde, faire la cuisine, tenir tout en état de propreté, habiller les enfants, les coucher, toute la journée se passe, et c'est seulement le soir ou le matin, quand la petite famille dort, que la maman peut trouver quelques instants pour se livrer d'une manière suivie, aux travaux de l'atelier.

Mais, ne l'oublions pas, nous faisons de la pratique et non de la théorie : le salaire de Charles est trop faible pour supporter seul toutes les charges, il faut donc que Louise apporte son gain : mais pour rester dans la vérité, j'admets seulement deux francs par jour, au lieu de deux francs cinquante ; malheureusement, dans certains cas, cette somme sera même difficile à réali-

ser ; attendez quelques années, l'un de vos enfants pourra tomber malade, pendant de longs mois exigeant des soins dispendieux, sans compter les veilles et l'inquiétude, et vous serez dans l'impossibilité de travailler au moment où vous auriez le plus besoin d'augmenter vos ressources, pour soulager votre petit chéri.

Je conclus en répétant que nous ne pouvons pas admettre plus de deux francs par jour.

— Cette fois, dit Charles, c'est bien fini pour la recette ; nous avons d'une part cinq francs par jour, et de l'autre deux francs, soit au total sept francs, donnant pour vingt quatre jours cent soixante-huit francs par mois, cela fait plus de deux mille francs par an, si je compte bien : vous voyez que nous sommes presque riches, père Vincent.

— Un instant, reprit ce dernier, vous oubliez un point essentiel, qu'il faut régler avant d'arrêter définitivement le chiffre de la recette. Nous avons parlé de l'enfant que vous espérez avoir ; mais vous n'avez pas dit ce que vous en ferez : comptez-vous l'envoyer en nourrice, ou le garder chez vous ? Votre détermination exercera une grande influence sur l'établissement de votre budget.

Oh ! dit Louise avec vivacité, je vous en prie, laissez-moi le nourrir.

— Je comprends bien votre désir, répondit le père Vincent ; mais c'est une grosse affaire à laquelle il faut réfléchir ; voyons, qu'en pensez-vous, Charles ?

— Ce que j'en pense, c'est que nous devons garder notre mignon. Je sais que la tâche sera dure, qu'il faudra dire adieu au peu de plaisir que nous pouvons nous procurer, et même nous priver de bien des choses : qu'importe tout cela ! Mais envoyer notre enfant loin de nous le confier à une femme qui peut ne pas le prendre en affection, ou même oublier de lui donner tous les